



Compte rendu du Conseil Municipal

Mercredi 18 Mars 2009 - 14 h 00

L'an deux mil neuf, le dix huit mars à quatorze heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Daniel DENIS, Maire.

Présents : DENIS Daniel, BREHAULT Franck, BLANCHET Madeleine, ANGEE Jean, TERTRE Fernand, MAITRALLAIN Patrick, ALLO Louis, GOUBIN Francis, FAUCILLON Emmanuel, LE BORGNE Daniel, HIREL Henri, LUCIA Claudine, PULUHEN Jacques, LEMARCHAND Marie-Thérèse, TURBAN Véronique, EDY Yvon, LAUBE Lionel, PASCO Annie, DENEUX Jean, Isabelle ECOBICHON.

Absent Excusé : Laurent RABET (Procuration à Véronique TURBAN), Jérôme LE NOUVEL (Procuration à Jean ANGEE), Nathalie GUYONY

Le Conseil Municipal a désigné Madame Véronique TURBAN, secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

M. Daniel DENIS, Maire de Plœuc-sur-Lié, ouvre la séance en proposant au vote le compte rendu du Conseil Municipal du 09 Février 2009

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le compte rendu du Conseil Municipal du 09 Février 2009

Finances et Gestion du Personnel

✓ Vote du Compte Administratif du budget eau

Monsieur Jean ANGEE, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2008 du budget eau identique au compte de gestion du Comptable du Trésor. Il le soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Daniel Denis, Maire de Plœuc-sur-Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Section de Fonctionnement

Dépenses	459 158.35 €
Recettes	544 688.66 €
Résultat	85 530.31 €

Section d'investissement

Dépenses	76 941.78 €
Recettes	210 479.40 €
Résultat	133 537.65 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement	:	35 530.31 €
Excédent d'investissement	:	50 000.00 €

M. Jean ANGEE, adjoint aux finances, précise que l'augmentation constatée sur les dernières factures est liée à l'augmentation des taxes perçues par l'agence de l'eau. Augmentation qui n'est pas une décision du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention

- Valide le compte administratif 2008
- Décide l'affectation du résultat de clôture

✓ **Vote du Compte Administratif du budget assainissement**

Monsieur Jean ANGEE, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2008 du budget assainissement identique au compte de gestion du Comptable du Trésor. Il le soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Daniel Denis, Maire de Plœuc-sur-Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Section de Fonctionnement

Dépenses	166 580.82 €
Recettes	214 829.77 €
Résultat	48 248.95 €

Section d'investissement

Dépenses	201 509.44 €
Recettes	404 609.15 €
Résultat	203 099.71 €

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement	:	8 248.95 €
Excédent d'investissement	:	40 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention

- Valide le compte administratif 2008
- Décide l'affectation du résultat de clôture

✓ **Vote des tarifs eau et assainissement**

M. ANGEE, adjoint aux finances, présente les tarifs proposés par la Commission des Finances

Tarifs Eau	Tarifs 2009 – Prix/m3
1ère tranche – 0 à 100 m3	1,33 euros
2ème tranche – 101 à 500 m3	1,27 euros
3ème tranche – 501 à 1 000 m3	1,14 euros
4ème tranche – plus 1 000 m3	1,06 euros
Compteur	69 euros

Tarifs Assainissement	Tarifs 2009
Prix au m3	1,50 euros
Prime	56 euros

Tarifs Raccordements

Eau	630 euros	forfait comprenant : accès au réseau, fourniture, pose de canalisation au-delà de 5 mètres : sur devis.
Assainissement	555 euros	
Dépose du compteur - remise Eau	164 euros	
Déplacement compteur Eau	129 euros	

Avant de présenter les nouveaux tarifs au vote, M. Jean ANGEE présente l'ensemble des taxes qui sont présentes sur les factures eau et assainissement. Taxes dont le pourcentage d'augmentation sera plus faible qu'en 2008

Taxes	2008	2009
Pollution au m3	0,28	0,29
Réseaux au m3	0,16	0,17
SDAEP	10,20	10,40

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- adopte à l'unanimité ces propositions
- fixe ces prix applicables au 1^{er} Janvier 2009

✓ **Vote du Budget Eau 2009**

Le budget eau est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.

Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	469 441 €	469 441 €
Fonctionnement	566 122 €	566 122 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote du Budget Assainissement 2009**

Le budget assainissement est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.

Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	321 004 €	321 004 €
Fonctionnement	189 974 €	189 974 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote du Compte Administratif du budget principal**

Monsieur Jean ANGEE, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2008 du budget principal identique au compte de gestion du Comptable du Trésor. Il le soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Daniel Denis, Maire de Plœuc-sur-Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

Section de Fonctionnement

Dépenses	2 010 387.90 €
Recettes	2 655 222.55 €
Excédent reporté 2007	4 109.50 €
<i>Résultat</i>	<i>648 944.15 €</i>

Section d'investissement

Dépenses	832 964.95 €
Recettes	893 240.09 €
Déficit reporté	-641 358.71 €
<i>Résultat</i>	<i>- 581 083.57 €</i>

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé :	581 083.57 €
Excédent de fonctionnement reporté :	67 860.58 €
Réserve investissement :	581 083.57 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention

- Valide le compte administratif 2008
- Décide l'affectation du résultat de clôture

✓ **Vote des taux d'impositions**

La proposition de la commission des finances est de voter des taux d'imposition identiques à ceux votés en 2008

	TAUX 2008	PROPOSITION 2009
Taxe d'habitation	20.94	20.94
Taxe sur le Foncier Bâti	24.29	24.29
Taxe sur le Foncier non Bâti	77.47	77.47

✓ **Vote des subventions 2009**

M. DENIS, maire, présente les montants de subventions proposés par la commission des finances

Le montant des subventions est identique à celui de l'année dernière, moins la subvention de 8000 euros à l'association La Belle du Lié. (Pas d'organisation de la Pomme de terre en Fête en 2009)

<u>Subventions à caractère médico/social</u>	
Association Alcool Assistance La Croix d'Or	107
Les Donneurs de Sang	107
<u>Subventions à caractère scolaire</u>	
Foyer socio-éducatif du collège public	1979
Ass Sportive Collège Public	500
Arts Plastiques Collège Public	169
Foyer Socio-Educatif Collège Saint Pierre	370
Ass Sportive Collège Saint Pierre	270
Ass Sportive Sainte Anne	191

Amicale Laïque	1145
Participation Voyage 2009 – Amicale Laïque	2823
Pratique sportive en milieu scolaire (section Foot)	686
<u>Associations diverses</u>	
La Ploeucoise (Basket, tennis de table et foot)	2715
Amicale Laïque (danse et judo)	1175
Les Archers Gallo	450
Ecole de VTT	422
Amicale des employés municipaux	1524
Olympique Cyclo Ploeucois	521
Amicale des Sapeurs Pompiers	480
Société de Chasse	229
Union des Anciens combattants	209
La Gaule Ploeucoise	107
Union Bouliste Ploeucoise	107
Folklore du Lié	107
Gymnastique Féminine	107
Association Théâtre Les Fous Alliés	107
Les Marcheurs de l'amitié	107
Club de l'Age d'Or	107
Foyer des Jeunes	107
A.A.M.Y. (YOGA)	107
<u>Associations organismes extérieurs</u>	
Ass Butte Rouge	81
Ligue contre le Cancer	37
Ass Vie Espoir 2000	37
Ass Leucémie Espoir	37

La Pierre le Bigot	37
Ass Sclérosés en Plaques	37
Asso des Fibromyalgiques de Bretagne	37
Prométhée (Insertion Handicapés)	37
F.O.L des Côtes d'Armor	37
Comité Croix Rouge	37
Protection Civile	37
Prévention Routière (22)	37
Restaurant du cœur	37
Chambre des métiers - Saint-Brieuc	330
AFO BAT	240
Mutuelle du personnel communal	152
Terre Attitude	500
Comité d'Habitat Rural	37
Blouses Roses	37
Courses cyclistes traversant le territoire de la Commune (par course)	30
Lutte contre les ragondins FECODEC	500
Contrat d'association sainte Anne	26 465
Participation accompagnement restaurant scolaire	1 254

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention

- **adopte le montant des subventions au titre de l'année 2009**

✓ **Vote du Budget Principal 2009**

Le budget principal est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.

Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	2 441 535 €	2 441 535 €
Fonctionnement	2 675 675 €	2 675 675 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote du Compte Administratif du budget cuisine centrale**

Monsieur Jean ANGEE, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2008 du budget de la cuisine centrale identique au compte de gestion du Comptable du Trésor. Il le soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Daniel Denis, Maire de Plœuc-sur-Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote et se retire de la salle de réunion du conseil municipal

Section de Fonctionnement

Dépenses	651 644.22 €
Recettes	556 905.64 €
<i>Résultat</i>	<i>- 94 738.58 €</i>

Section d'investissement

Dépenses	16 157.81 €
Recettes	78 938.00 €
<i>Résultat</i>	<i>62 780.19 €</i>

Proposition de la commission des finances d'affecter les résultats de clôture comme suit :

Déficit de fonctionnement	:	94 739.00 €
Excédent d'investissement	:	62 780.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention

- **Valide le compte administratif 2008**
- **Décide l'affectation du résultat de clôture**

✓ **Vote du Budget Cuisine Centrale 2009**

Le budget cuisine centrale est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.

Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	106 727 €	106 727 €
Fonctionnement	715 524 €	715 524 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote des Comptes Administratifs des budgets des lotissements**

Monsieur Jean ANGEE, Adjoint aux finances, présente les comptes administratifs 2008 des budgets des lotissements, identiques au compte de gestion du Comptable du Trésor. Il le soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Daniel Denis, Maire de Plœuc-sur-Lié, étant ordonnateur du budget, ne prend pas part au vote.

▪ **Budget lotissement Hervelin**

Section de Fonctionnement

Dépenses	186 713,64 €
Recettes	204 836,92 €
Résultat	18 123,28 €

Section d'investissement

Dépenses	186 713,64 €
Recettes	0.00 €
Résultat	-186 713,64 €

Proposition d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté	:	18 123,28 €
- Déficit d'investissement reporté	:	186 713,64 €

▪ **Budget lotissement Porte Hugues**

Section de Fonctionnement

Dépenses	108 262.28 €
Recettes	108 262.28 €
Résultat	0.00 €

Section d'investissement

Dépenses	108 262.28 €
Recettes	0.00 €
Résultat	-108 262.28 €

Proposition d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Déficit d'investissement reporté : 108 262.28 €

▪ **Budget Lotissement Les Trois Croix**

Section de Fonctionnement

Dépenses 0.00 €

Recettes 0.00 €

Résultat 0.00 €

Section d'investissement

Dépenses 0.00 €

Recettes 0.00 €

Déficit 0.00 €

▪ **Budget Lotissement La Côte**

Section de Fonctionnement

Dépenses 0.00 €

Recettes 0.00 €

Résultat 0.00 €

Section d'investissement

Dépenses 0.00 €

Recettes 0.00 €

Déficit 0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide les comptes administratifs 2008 des lotissements
- Décide l'affectation des résultats de clôture

✓ **Vote du Budget lotissement de Havelin 2009**

Le budget du lotissement de Havelin est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.

Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	229 944 €	229 944 €
Fonctionnement	142 421 €	142 421 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.

✓ **Vote du Budget lotissement de la Porte Hugues 2009**

Le budget du lotissement de la Porte Hugues est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.
Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	200 611 €	200 611 €
Fonctionnement	175 149 €	175 149 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote du Budget lotissement des Trois Croix 2009**

Le budget du lotissement des Trois croix est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.
Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Investissement	70 300 €	70 300 €
Fonctionnement	70 300 €	70 300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ **Vote du Budget lotissement de la Côte 2009**

Le budget du lotissement de la Côte est présenté par M. ANGEE, adjoint aux finances.
Le budget primitif de l'année 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	49 301 €	49 301 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **vote le budget avec les reprises du résultat du compte administratif de l'année 2008.**

✓ Versement anticipé du FCTVA – Plan de relance de l'économie

Dans le cadre du plan de Relance de l'économie, la loi de finance rectificative pour 2009 prévoit le versement anticipé des attributions du fond de compensation pour la TVA pour les dépenses éligibles effectuées en 2008. Ce dispositif est applicable pour les bénéficiaires du fond qui s'engagent par convention à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Proposition que la commune de Plœuc-sur-Lié puisse conclure avec l'Etat afin de percevoir de façon anticipée ce fond de compensation de TVA

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Autorise le maire à engager les démarches nécessaires au versement anticipé du FCTVA

Affaires Diverses

✓ Résultats de l'appel d'offres – travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire

La commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois le 28 Janvier 2009 afin d'ouvrir les plis.

Après analyse des offres par l'architecte, la commission s'est réunie une seconde fois le lundi 16 février 2009

Lots	Entreprise retenue	Mt HT retenu	Estimatif HT
01- démolitions	LOCA TP	10 058.00	54 000.00
02- Terrassements/VRD	LOT DECLARE	INFRUCTUEUX	88 000.00
03- Gros Œuvre	LE COQ	277 024.33	432 000.00
04- Charpente Métallique	LOT DECLARE	SANS SUITE	59 000.00
05- Charpente Ossature	CBM	19 221.53	32 000.00
06- Etanchéité Bac sec	ARMOR ETANCHEITE	68 441.60	54 000.00
07- Couverture ardoise	CBCE	51 605.76	39 000.00
08- Menuiserie Alu	MIROITERIE DE L'OUEST	103 884.00	148 000.00
09- Serrurerie	ORHAND	2 782.00	9 000.00
10- Menuiserie Bois	LOT DECLARE	SANS SUITE	146 000.00
11- Isolation	DLP	41 319.87	98 000.00
12- Carrelage Chape [...]	SARPIC	87 057.50	115 000.00
13- Faux Plafonds	SOQUET	27 074.22	38 000.00
14- Peinture	LERAY DANIEL	38 855.78	65 000.00
15- Electricité	SETIB	173 734.03	125 000.00
16- Plomberie	LEBRETON	23 361.38	40 000.00
17- Chauffage VMC	CSA	180 724.51	197 000.00
18- Store Protection solaire	STORE 22	15 760.00	37 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide les résultats de l'appel d'offres**
- **Autorise le maire à signer les marchés avec les entreprises retenues**

✓ **Avenant au contrat de l'architecte de l'école élémentaire**

Un avenant doit être signé au contrat de maîtrise d'œuvre liant la commune à M. Bucaille, architecte, concernant l'extension et la restructuration de l'école élémentaire. En effet, les études techniques pour l'électricité, le chauffage et la plomberie ont été effectuées par le cabinet ACF Engineering.

Par conséquent, afin que le cabinet puisse percevoir ses honoraires, le maire doit être autorisé à signer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre. Cela n'affecte en rien le coût de la maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide l'avenant**
- **Autorise le maire à signer l'avenant**

✓ **Enquête Publique installation Classée**

Une enquête publique est en cours suite à la demande présentée par M. Mickaël QUEMARD, au titre de l'installation classée, en vue de la reprise et de l'extension d'un élevage porcin autorisé soit un cheptel de 1709 places animaux équivalents, la mise à jour du plan d'épandage et la construction d'un bâtiment d'engraissement, d'un bâtiment quarantaine, le réaménagement d'un bâtiment pour 240 places, de post sevrages, d'un fosse à lisier et d'un quai d'embarquement, sur le site de « Bregnan » en Plœuc-sur-Lié.

Le conseil municipal doit émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Emet un avis favorable sous réserve d'acceptation par les services de l'Etat compétents.**

✓ **Cuisine Centrale – Lavage des Vêtements de travail**

Des pourparlers ont eu lieu avec l'Ehpad Louis Morel afin que la blanchisserie de l'établissement puisse assurer le lavage des tenues de la cuisine centrale. Actuellement ce service est assuré par un prestataire extérieur, la société Elis.

La proposition de l'Ehpad est de fixer la participation au titre du lavage des tenues de la cuisine centrale, à 6 500 € par an. Si cette proposition est acceptée, le contrat liant la cuisine centrale à la société Elis devra être cassé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide la proposition que la blanchisserie de l'Ehpad Louis Morel effectue le lavage des tenues de la cuisine centrale pour un coût annuel de 6 500 euros**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EXPIRE LA SEANCE EST LEVEE A 18h30